

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 4 juillet 2023 à 9h30
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A1 332**

Étaient présents :

Membre de droit : Shah Nawaz Burokur.

Membres élus : Cécile Barth-Rabot, Philippe Forster, Céline Million, Gérard-Pascal Piau, Bruno Serio, Khanh Hung Tran.

Invités exceptionnels : Antoine Bardaille, Bernadette Riquet.

Invités : Luc Davenne, Virginie Durand, Nathalie Jonglez de Ligne, Johann Petit, Pascal Pradeau, Isabelle Ranc.

Procurations : Géraldine Saint Surin et Laurent Gallimard donnent procuration à Céline Million, Olivier Polit donne procuration à Philippe Forster, Amanda Martinez-Gil donne procuration à Bruno Serio, Badr Eddine Ratni donne procuration à Gérard-Pascal Piau.

1- Informations de la direction

- La nouvelle messagerie de l'Université Paris Nanterre est Gmail et est installée depuis la mi-juin.
- Avec son projet « UPL-Accélération », la ComUE Paris Lumière a été Lauréat de l'appel à projets "Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche", mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'ANR, en lien direct avec la formation continue et l'apprentissage. Ce projet a pour but de développer et financer ces deux types de régime de formation, ainsi que des postes administratifs (uniquement contractuels, avec aucune possibilité d'ouverture à la titularisation) pour la partie coordination projet et développement de partenariats. C'est un projet qui vise à dynamiser les directions de formation continue et d'alternance de toutes les universités de France.
- Les universités Paris Nanterre et Paris 8 Vincennes-Saint-Denis avancent dans leurs réflexions et discussions sur les tutelles pour savoir comment évoluera la ComUE. Ils s'orienteraient vers une convention de collectivité territoriale, qui permet à chaque université d'avoir sa propre gouvernance, et non pas un Etablissement Public Expérimental (EPE).

2- Présentation du CFA de l'Université Paris Nanterre (présenté par Antoine Bardaille)

Les relations étant compliquées entre le CFA Supalia et l'UFR SITEC (difficultés de communication avec les interlocuteurs, changements réguliers de personnels, manque de suivi des dossiers, etc ...), la direction de l'UFR SITEC envisage de changer de CFA partenaire et se tourne actuellement vers celui de Nanterre, créé en 2020. Antoine Bardaille, Responsable Administratif adjoint du Service Formation Continue & Alternance (SFCA), est venu le présenter aux membres du Conseil pour préparer un éventuel partenariat. Les points notables sont que les coûts du CFA Nanterre sont identiques à ceux de Supalia et qu'il n'y aura qu'un seul interlocuteur pour SITEC.

- Toutes les informations concernant ce point sont détaillées dans le document Powerpoint joint au présent compte rendu.

3- Compte-rendu de la séance du 16 mai 2023 : vote

Aucune modification n'a été demandée par les membres du Conseil. Le compte rendu est soumis au vote.

Vote : 10 pour, 1 contre.

4- Compte-rendu de la séance extraordinaire du 23 mai 2023 : vote

Aucune modification n'a été demandée par les membres du Conseil. Le compte rendu est soumis au vote.

Vote : 10 pour, 1 contre.

5- Annexe financière de la convention de partenariat entre la FIPMéca et l'ENS Paris-Saclay : vote

L'annexe financière 2023 a été envoyée aux membres du Conseil pour étude. Le reversement à l'ENS Paris-Saclay est de 34.659 € et doit être effectué en décembre 2023. L'augmentation des coûts de l'ENS (de 112 à 130 euros/heure) n'est pas encore prise en compte sur la présente convention qui concerne les deux promotions en cours (18 et 19). La convention ne laisse pas non plus apparaître le prélèvement de 15% de l'UPN sur les recettes. La somme correspondant aux 15 % prélevés par l'UPN a été assumée conjointement par la FIPMéca et l'UFR SITEC.

L'augmentation des coûts de l'ENS et le prélèvement de 15% de l'UPN doivent nous pousser à reconsidérer le tarif de la formation FIPméca. Le tarif de la formation s'élève actuellement à 11 000 euros/an, soit 22 000 euros pour le cursus complet. Les tarifs des écoles proposant un cursus équivalent ont été étudiés. Ils s'étalent de 17 000 à 30 000 euros. La moyenne de ces tarifs peut donc laisser envisager de porter le coût de la formation à 23 500 euros. Cette évolution a été proposée au dernier Conseil de Perfectionnement de la FIPMéca, mais les membres représentants des entreprises peinent à déterminer si cette augmentation serait significative pour leur société.

Il n'y aura pas d'ouverture d'une nouvelle promotion en 2024. La difficulté à recruter peu en partie s'explique par une nouvelle convention collective de la métallurgie qui permet à des techniciens d'évoluer vers un poste d'ingénieur, sur la base de compétences acquises et non plus sous condition de diplôme. Le Directeur annonce que depuis le 1er juillet, Luc Davenne a été élu Directeur de la Fipméca, le mandat d'Isabelle Ranc étant terminé.

Vote : 11 pour.

6- Liste prévisionnelle des vacataires à habilitier pour 2023-2024 : vote

La liste envoyée aux membres du conseil comporte deux noms de vacataires, mais ceux-ci sont déjà intervenus en Master Métiers du Livre et l'habilitation porte sur 2022-2023. La liste est soumise au vote.

Vote : 11 pour.

7- Responsables de formation 2023-2024 : vote

La liste a été envoyée aux membres du conseil et comporte peu de changements pour la rentrée 2023-2024. Géraldine Guida quitte sa fonction de co-responsable de la Licence 3 pour s'occuper de l'emploi du temps du BUT3 en GEII. Badr Eddine Ratni se chargera donc seul de cette filière. Luc Davenne remplacera Isabelle Ranc en tant que Directeur de la FIPMéca dès ce 1^{er} juillet. Arnaud Breloy quitte le Master 1 EESC et Philippe Forster reprend les deux années du parcours.

Vote : 11 pour.

8- Point sur le dialogue annuel 2023 avec la Présidence

Le Directeur communique aux membres du Conseil ses demandes émises auprès de la Présidence de l'université à l'occasion du dialogue annuel 2023 de l'UFR SITEC :

- Demande d'un poste d'enseignant en Anglais, comme les deux années précédentes.
- Demande de requalification d'un support de poste BIATSS de catégorie B en catégorie A.
- Demande d'investissement par le PFR, qui n'a été accordé à aucune composante en 2023, du fait d'importantes dépenses à l'université (rénovation du complexe sportif, délocalisation du pôle Léonard de Vinci de la Défense vers Nanterre avec aménagement de bâtiments modulaires).
- Demande d'investissement pour des bâtiments modulaires : l'université estime qu'il y a déjà des surfaces mal/non utilisées à exploiter. En revanche, elle serait susceptible de financer les travaux de réaménagement de ces surfaces (par exemple, transformer une grande surface en petites salles).
- Demande d'intervention pour le bâtiment La Recherche : l'IUT et l'UFR SITEC avaient financé, sur fonds propres, des travaux (résine sur les murs) et souhaiteraient que l'université financent ceux du 1^{er} étage.
- Des discussions ont également eu lieu à propos du label du CMI-ATE : redoublement qui pose problème, passerelles qui ne conviennent pas à la direction ni aux responsables des filières supports, et questions autour de la diplomation soulevées par de nombreux étudiants. Concernant les passerelles, le responsable du CMI-ATE explique que certains étudiants sont demandeurs, font des démarches pour obtenir cette passerelle, qu'ils considèrent comme un droit. La direction l'entend bien, mais elle a également un droit de décision. Le Directeur a lu dans le référentiel CMI du Réseau FIGURE que la passerelle était préconisée, mais n'était pas une obligation. La Direction de l'UFR accepte une passerelle d'un CMI d'une autre université vers le CMI ATE de SITEC, mais refuse une passerelle au sein de l'UFR SITEC. Elle estime que les effectifs des promotions ne le permettent pas. Le Responsable du CMI-ATE rappelle que cela avait été possible du tant de sa direction de l'UFR SITEC. Il souhaiterait également que les responsables de filières se positionnent ouvertement à ce sujet. Il informe également les membres du Conseil que le redoublement au sein du CMI est en cours de discussion et que cela sera certainement possible pour la rentrée de septembre. La direction explique que la vice-présidence CFVU s'occupe de ces points et en discutera avec le réseau FIGURE.
- Depuis quelques temps, l'Université Paris Nanterre demandait au Ministère un changement de reconsidérer sa catégorisation. Elle est actuellement catégorisée SHS alors que si reconnue comme multidisciplinaire, cela lui permettrait d'avoir une dotation plus importante. Une cartographie des collaborations est donc demandée aux formations et au laboratoires de recherche de l'UFR SITEC.

9- Point sur la préparation de la rentrée 2023

Pour la Licence SPI et le CMI-ATE niveau licence, les réunions de rentrée sont programmées le lundi 4 septembre, en salle A1 332 :

- L3 et CMI-ATE 1 : 13h-13h45.
- L1 et CMI-ATE 2 : 13h45-15h.
- L2 et CMI-ATE 3 : 15h-16h.

Pour le Master GI, le CMI-ATE niveau master et le Master MDL, les informations données en séance sont les suivantes :

- M1 GI et CMI-ATE 4 : lundi 4 septembre à 13h (salle à confirmer).
- M2 GI et CMI-ATE 5 : mardi 5 septembre (salle et heure à confirmer).
- M1 MDL : lundi 4 septembre, 9h-11h, en Amphi.
- M2 MDL : lundi 4 septembre, 11h-13h, en Amphi.

10- Point sur le recrutement 2023

Le Directeur fait un point sur le recrutement des candidats pour l'année 2023-2024, sur Parcoursup, Etudes en France, Mon Master et eCandidat, à partir des tableaux de statistiques envoyés par l'administration.

Parcoursup :

Recrutement sur Parcoursup

Formation	Total des vœux en année N	Rappel des vœux en année N-1	Candidats classés	Nombre de candidats à appeler	Nombre de candidats actuellement appelés	Propositions acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Propositions d'admission refusée	Candidats sur liste d'attente
CMI-ATE 1	1394	1304	603	24	24	10	13	1	113	143
Licence 1 SPI	1145	820	985	21	21	9	12	0	143	309

Etudes en France :

Recrutement sur Etudes en France

Formation	A traiter	Favorables non confirmés	Défavorables	Confirmations*	Désistements	Total	
M1 EESC	0	1	89	6	1	97	*Dont 2 visas accordés.
M1 ENMA	0	1	58	5	0	64	*Dont 2 visas accordés.

Mon Master :

Recrutement sur Mon Master

Formation	Modalités d'enseignement	Capacité offerte limitée (COL)	Donnée d'appel	Nb candidatures classées	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Nombre de propositions acceptées provisoirement	Nb placements sur liste d'attente	Nb propositions d'admission refusées	Nb candidatures placées en recherche de contrat	Nb placements en recherche de contrat refusés	Oui définitif + provisoire	Places restantes potentielles	Places restantes	Taux de remplissage potentiel	Taux de remplissage réel
M1 EESC	FI-FC	4	4	78	17	2	2	38	7			4	0	2	100%	50%
	FA	8	8	128	13	1	0	107		7	5	1	7	7	13%	13%
M1 ENMA	FI-FC	2	2	34	12	1	1	9	10			2	0	1	100%	50%
	FA	7	7	58	21	0	0	35		7	14	0	7	7	0%	0%
M1 MSCAE	FI-FC	4	4	63	20	3	1	30	8			4	0	1	100%	75%
	FA	10	10	103	20	0	0	78		10	9	0	10	10	0%	0%
M1 Bibliothèques	FI-FC	10	10	22	19	6	1	0	10			7	3	4	70%	60%
M1 Edition	FA	24	24	37	32	12	0	4		12	8	12	12	12	50%	50%
	FI-FC	10	10	22	20	8	2	1	7			10	0	2	100%	80%
M1 Librairie	FI-FC	12	12	16	16	10	1	0	5			11	1	2	92%	83%

eCandidat :

Recrutement sur eCandidat

Formation	Statut des dossiers			Avis attribués		Confirmations	Désistements	TOTAL traités (complets / incomplets)
	Créés - Non renseignés	Complets	Incomplets	Favorables	Défavorables			
M2 EESC	61	61	14	2	134	2	0	122
M2 ENMA	44	37	18	1	92	0	0	81
M2 MSCAE	34	27	14	5	66	4	0	61
M2 Bibliothèque	6	6	1		13	0	0	12
M2 Edition	17	40	5	2	60	2	0	57
M2 Librairie	7	5	2	1	13	1	0	12
TOTAL M2	169	176	54	11	378	9	0	345

11- Questions diverses

Il n'y a aucune question en particulier.

Fin de la séance à 12h50.